



LA GRANDE MARCHE DE SAINT-LÉON-LE-GRAND

SAMEDI 18 OCTOBRE 2025

HEURE DE DÉPART : 09H30 À 09H45

Centre des loisirs
186, rang des Ambroise

HORAIRE

09H15 - Animation

09H30 - Départ de la marche

10H30 - Service de la collation

Votre municipalité en bref

Saint-Léon-le-Grand
Octobre 2025



Bureau municipal

Téléphone : 819-228-3236 #1

Télécopieur : 819-228-8088

Courriel : hoteldeville@st-leon.com

Horaire : Lundi au jeudi
9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Prochaine séance du conseil

Date : Mardi 11 novembre 2025

Heure : 19h00

Endroit : Porte côté latéral gauche
du bureau municipal

Déjà l'automne... et déjà la fin d'un mandat de quatre ans.

En novembre 2021, vous m'avez confié la responsabilité de représenter notre communauté, et depuis ce jour, je n'ai jamais cessé d'avancer même lorsque le vent soufflait fort de face. Malgré les embûches, je suis fière du chemin parcouru.

Ce mandat n'a pas été de tout repos. Nous avons traversé des épreuves majeures : glissements de terrain, fermetures de routes, départs de personnel, fermeture temporaire du bureau municipal. Aujourd'hui, notre administration est plus solide que jamais. Le retard administratif est chose du passé. Nos équipes sont stables, motivées, et prêtes à relever les défis de demain. Nous avons des objectifs clairs, des projets bien en marche, et surtout, une vision pour l'avenir. Oui, il en reste beaucoup à faire et à un certain moment, nous avons dû gérer les priorités par manque de ressources et non par manque de volonté. Je pense que l'expression : « Quand on tombe, on se relève plus fort » prend tout son sens.

Je suis fière de voir nos jeunes profiter du nouveau module de jeux, nos aînés se retrouver autour d'une partie de shuffleboard, la population s'approprier le cabanon Circonflexe et nos citoyens participer en grand nombre aux activités municipales. De voir les travaux qui ont été effectués à personnel réduit, également fière de savoir qu'il y a toujours des gens de cœur prêt à venir aider la municipalité, peu importe les circonstances. Et surtout, je suis profondément reconnaissante envers tous ceux et celles qui, bénévolement, donnent de leur temps pour faire rayonner notre municipalité.

Quelques rendez-vous importants en octobre :

- **11 octobre** : l'Offroad Fest, un événement d'envergure qui se tiendra sur notre territoire.
- **18 octobre** : Grande marche du Défi Pierre Lavoie
- **30 octobre** : le comité des loisirs prépare une fête d'Halloween.

Enfin, en cette période de récolte, j'invite chacun à faire preuve de prudence et de courtoisie sur nos routes. Bonnes récoltes à tous nos producteurs.

Marilyne Gélinas

Résumé des procès-verbaux

- Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation foncière 2026
- Régie d'Aqueduc de Grand Pré - Approbation du budget 2026
- Dépôt du rapport budgétaire comparatif
- Dépôt des prévisions à venir
- Schéma de couverture de risques : Dépôt du rapport d'activités 2024 / an 6
- Recommandation de paiement à l'entrepreneur Construction et Pavage Boisvert - Travaux de resurfaçage du Grand Rang
- Centre des loisirs - Achat de tables supplémentaires
- Entretien du chemin appartenant à la municipalité dans le haut du rang Barthélémy (lot # 6 486 746 et une partie du lot # 4 411 069)
- Travaux de réfection du rang de l'Isle - Contrôle qualitatif—Mandat à AtkinsRéalis
- Autorisation de dépenses - Nettoyage du site de traitement des eaux usées, des stations de pompage et de ponceaux

octobre							novembre								
D	L	M	M	J	V	S	n°	D	L	M	M	J	V	S	n°
			1	2	3	4	40							1	44
5	6	7	8	9	10	11	41	2	3	4	5	6	7	8	45
12	13	14	15	16	17	18	42	9	10	11	12	13	14	15	46
19	20	21	22	23	24	25	43	16	17	18	19	20	21	22	47
26	27	28	29	30	31		44	23	24	25	26	27	28	29	48
								30							49
■ RÉCUPération + DÉCHETS							■ ENCOMBRANTS								
MATIÈRES COMPOSTABLES ÉCRIT EN ROUGE															



Bonjour chers citoyens,

Le 11 octobre prochain aura lieu une course de bazou. Lors de cette journée, vous aurez la chance de voir une course de véhicules à moteur ainsi que la descente des "rednecks". En quoi consiste cette descente? Lors de cette épreuve, les pilotes devront descendre une côte à bord d'un petit véhicule pour enfants.

L'évènement se déroulera au 571 rue Principale ici même à Saint-Léon-le-Grand à compter de 10h

C'est avec honneur que l'organisation offre 50% de réduction sur l'entrée à tous les résidents. (Une preuve de résidence sera exigée pour pouvoir bénéficier de votre 50% de réduction.)

Au plaisir de vous voir.

Le comité du Offroad Fest.

Rappel



La municipalité tient à vous rappeler l'importance de ne pas nourrir les animaux errants dans le village. Bien que l'intention soit bonne, cela apporte son lot de problèmes.

La nourriture laissée dehors attire bien plus que les animaux tels que les chats. Elle attire aussi les raton-laveurs, les mouffettes et peut même attirer les coyotes.

Merci de votre compréhension et de votre coopération.



À la croisée du Rang St-Charles, au bout du Chemin du Lac Barolet, s'érige une belle maison de bois qui a été construite par monsieur Donald Dufresne.

Ce dernier y vit avec sa conjointe, madame Louise Lemieux. En partenariat avec son beau-frère, il a fait l'acquisition d'une cabane à sucre.

Depuis 10 ans, monsieur Dufresne, luthier de profession, a aussi un atelier à St-Léon-Le-Grand. Vous pouvez consulter son site WEB sous *Donald Dufresne Lutherie*. Il y fabrique et répare des guitares ou tout autre instrument à cordes. La confection demande environ 40 heures par œuvre. Ses bois de prédilection sont : l'acajou, le séquoia, le bois de rose, le merisier, le noyer et le cerisier.

Sa clientèle provient de partout au Québec et s'étend des amateurs mélomanes jusqu'aux musiciens les plus nichés, dont Jeannot Bournival (albums Isabelle Boulay, Fred Pellerin, Tire le coyote...), Kev Reed Smith et Cindy Bédard.

De plus, il procède à la confection d'armoires spécialisées pour guitares avec hygromètre et thermomètre intégré, afin d'assurer un environnement idéal pour la conservation des précieux instruments.

Monsieur Dufresne est bassiste et joue à l'occasion avec un groupe d'amis. Il est fier de toutes ses réalisations, surtout des pièces uniques qui sont faites sur mesure, au grand plaisir de ses clients. Il affectionne particulièrement la musique des années 60, 70 et 80 et les Michel Rivard, Patrick Normand, Joe Bonamassa, Steve Hill, Jessie Cook, Stéphane Tellier, Caroline Plante et l'américain Chet Atkins.

Quelle belle découverte que cet artiste artisan qui fait briller le terroir par sa passion, son talent et sa minutie. Sans oublier son amour pour les Beatles qui se reflète dans son sens de l'humour qui prend vie sur des panneaux où l'on peut lire : Let it Bee, Paul Mc Cartney etc.

À la prochaine,



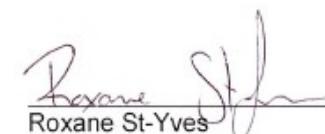
Municipalité de
SAINT-LÉON-LE-GRAND

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Dépôt du rôle d'évaluation foncière
Rôle triennal 2025-2026-2027
(2e exercice financier)

AVIS PUBLIC est donné, conformément aux dispositions de l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.R.Q. c.f-2.1), à l'effet que le sommaire du rôle d'évaluation foncière 2026 de la municipalité de Saint-Léon-Le-Grand, tel que préparé par les évaluateurs de la MRC de Maskinongé, a été déposé à mon bureau le 11 septembre 2025, et que toute personne peut en prendre connaissance au 52 rue de la Fabrique, Saint-Léon-le-Grand, sur les heures régulières de bureau : du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.

Donné à Saint-Léon-Le-Grand, ce lundi 15 septembre 2025.



Roxane St-Yves
Directrice générale et greffière-trésorière



Municipalité de
SAINT-LÉON-LE-GRAND

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité Saint-Léon-le-Grand

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Roxane St-Yves, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 29 septembre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années.

* De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir l'une des deux conditions suivantes :

 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse : 52, rue de la Fabrique

Jours et heures : Mercredi 15 octobre De 17h00 à 20h00
Jeudi 16 octobre De 9h00 à 12h00

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

52, rue de la Fabrique, Téléphone : 819-228-3236 poste 3750

Donné à Saint-Léon-le-Grand, le 7 octobre 2025

Roxane St-Yves
Présidente d'élection



Municipalité de
SAINT-LÉON-LE-GRAND

Avis public aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité Saint-Léon-le-Grand

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, Roxane St-Yves, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 45 jours le 2 novembre 2025.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection.

Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 16 octobre 2025 à 12h.
- La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

52, rue de la Fabrique, Saint-Léon-le-Grand, J0K 2W0. Téléphone : 819-228-3236 poste 3750

Donné à Saint-Léon-le Grand

Date : 2025-10-07

Roxane St-Yves
Présidente d'élection

52, rue de la Fabrique Saint-Léon-le-Grand (Québec), J0K 2W0
Téléphone : 819-228-3236 Télécopieur : 819-228-8088 Courriel : hoteldeville@st-leon.com